DELHAYE
Square Félix Delhaye
1210 BRUXELLES
BCE : 0893.740.182

c/o Lamy Belgium S.A.
Agence Woluwe
Av. Jacques Brel,36
B-1200 BRUXELLES
BCE : BE 0430.800.556

Monsieur VAN HECKE Alexis

Avenue Plasky 179
1030 BRUXELLES

BRUXELLES, le 11/07/2022,

Madame, Monsieur,

🗁 **: Assemblée générale ordinaire du DELHAYE - Transmission du procès-verbal.**

Nous vous prions de bien vouloir trouver, sous ce couvert, le procès-verbal des décisions de l'assemblée générale des copropriétaires tenue en date du 21/06/2022, établi en séance.

Profitant de la présente, nous croyons utile de vous rappeler les noms et coordonnées de l'équipe en charge de la gestion de votre copropriété, qui reste à votre disposition :

Gestionnaire :	SANCHEZ FRANCOIS
Assistant(e) :	TAMAGNI ISABELLE
Comptable :	RAVAOARISOA Caroline

Nos bureaux sont accessibles par téléphone tous les jours ouvrables de 9 heures à 12 heures 30 sauf « pont » occasionnel.
Les gestionnaires ne reçoivent que sur rendez-vous.

Vous souhaitant bonne réception de la présente et de son annexe, nous vous prions d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

TAMAGNI ISABELLE
02/737.73.99
isabelle.tamagni@nexity-belgium.be

SANCHEZ FRANCOIS
francois.sanchez@nexity-belgium.be

La prochaine assemblée générale ordinaire se tiendra :
durant la 1ère quinzaine du mois de juin 2023
Tout copropriétaire peut demander à l'assemblée générale de délibérer sur la proposition que celui-ci détermine. Toutefois, pour permettre l'inscription de ce point à l'ordre du jour en respectant les délais de convocation, la demande doit être formulée, par écrit, au syndic, au moins trois semaines avant le premier jour de la quinzaine définie ci-avant.